

EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL(E)

Niveau 3 (équivalent CAP) - Code ROME : N1103

RNCP37099- Publication 25-11-2022
Certificateur MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION MAJ : 04/03/2024



● PUBLIC CONCERNÉ

- ❖ Personne en Situation de Handicap (PSH)

● PREREQUIS

- ❖ Reconnaissance « Travailleur Handicapé » (RTH) délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- ❖ Communication orale correcte
- ❖ Aptitude au port de charges légères
- ❖ Vision et audition normales si corrigées
- ❖ Station debout prolongée

● MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ❖ Accès par prescripteur (MDPH) après accord d'orientation (ORP)
- ❖ Délai d'accès : en continu selon positionnement de la liste d'attente et des places disponibles

● DUREE

- ❖ Durée totale : 11 mois

● PLUS D'INFO

- ❖ Laurence VIVAT | 04 91 18 56 00 | lvivat@formatiometier.fr
- ❖ Carine PAUWELS | 04 91 18 56 00 | cpauwels@formatiometier.fr
- ❖ REFERENT HANDICAP
Raymond WALBRECQ | 07 57 40 44 46 | rwalbrecq@formatiometier.fr

➔ LE RÔLE D'UN(E) EC

Accueillir, renseigner et servir les clients

Tenir un poste de caisse et superviser les caisses libre-service

Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal : mettre en valeur les produits et approvisionner les points de vente,

Contribuer à la gestion des stocks, traiter les commandes des clients. Avec l'utilisation d'un outil de gestion, tel que **SAGE** Gestion.

Exercer dans tous les secteurs de vente de produits et de services, de la grande distribution ou du commerce.

➔ INFORMATIONS PRATIQUES

-  **Financement** Les frais sont pris en charge par divers organismes d'Assurance Maladie (hors repas)
-  **Lieu** 101 Bd des Libérateurs
13011 MARSEILLE
-  **Capacité d'accueil** 10 personnes sur 2 entrées par an
-  **Accessibilité** **Accès transport en commun**
- Bus N°10, arrêt Les Caillols
- Bus N°91, arrêt Les Caillols
Accès PMR
-  **Format** **Formation continue**
-  **Organisation / Méthode mobilisée** **35 h hebdomadaires sur site**
- Alternance Théorie / Pratique
- Périodes en entreprise de 13 semaines

